

DEPARTEMENT DU CANTAL

COMMUNE DU CLAUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 – Pouvoir adjudicateur : COMMUNE DU CLAUX

2 – Objet du marché :

**REAMENAGEMENT DU CAMPING MUNICIPAL
RENOVATION ET EXTENSION BLOCS SANITAIRES
LE BOURG – 15400 LE CLAUX**

3 –Marché : Procédure Adaptée suivant décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 article L2123-1 R 2123-5 du Code de la Commande Publique avec possibilité de négociation avec les trois premiers candidats.

4 – Désignation :

LOT1 - DEMOLITIONS GROS ŒUVRE
LOT2 - RAVALEMENTS EXTERIEURS
LOT3 - CHARPENTE BOIS
LOT4 - COUVERTURE ZINGUERIE
LOT5 - MENUISERIES EXT ALUMINIUM MENUISERIES INT BOIS
LOT6 – CLOISONS SECHES FAUX PLAFONDS PEINTURES
LOT7 – CARRELAGE FAIENCE
LOT8 – PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION
LOT9 – ELECTRICITE CFORTS CFAIBLES

Délai de validité des offres : 90 jours

5 – Critères de jugement des offres :

Garanties et capacités techniques et financières	30 %
Capacité professionnelle et mémoire technique (décrite au travers du mémoire)	30 %
Le prix des prestations.....	40%

6 – Dossier de consultation :

Téléchargeable sur : <https://www.achatpublic.com>

7 – Délai d'exécution : 2 PHASES : 2 mois + 8 mois compris mois de préparations

8 – Début des travaux : mai 2023

9 – Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

Suivant règlement particulier de la consultation et suivant articles L 2142-1, R.2143-11, R.2143-12, R.2143-16 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la Commande publique.

10 – Date limite de réception des offres le mercredi 05 avril 2023 à 12H

transmission des candidatures et des offres des entreprises par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.achatpublic.com>

11 – Renseignements techniques auprès de :

Atelier Site et Architecture – Sarl L. HOSTIER
92, rue de Marmiesse
15000 AURILLAC
Tél. 04.71.48.78.20

12 – Date de publication : mercredi 15 mars 2023